



Compte rendu du petit déjeuner associatif du Samedi 01 décembre 2018

Le samedi matin 01 décembre 2018 dans les locaux de la salle du conseil municipal de La Chevallerai s'est déroulé le XVème petit déjeuner associatif.

9 personnes se sont retrouvées pour échanger sur la création d'un collectif associatif intercommunal dont 2 élus locaux. Elles se réunissaient suite au petit déjeuner du 13 octobre 2018 qui avait réuni 19 personnes et 11 associations.

Guillaume Even, animateur en charge des questions associatives au CSCTempo et référent du point d'appui à la vie associative (PAVA - Labellisation accordée par l'État) a fait une nouvelle et rapide présentation de ce petit déjeuner associatif. L'ordre du jour avait été fixé par les personnes présentes lors du 13 octobre 2018. Seule question : **opportunité de créer ou non un collectif associatif intercommunal.**

Dans un premier temps et autour du petit déjeuner des échanges informels en petits groupes ont eu lieu. Les sujets suivants ont été abordés :

- La relation et les rôles entre élus locaux et associations,
- Le peu de personnes présentes
- la mobilisation des bénévoles et associations sur des sujets transversaux comme la création d'un collectif,
- les bons outils pour faciliter cette mobilisation.

Dans un second temps le travail s'est effectué avec la totalité des présents.

1. CONSTAT

- Peu de personnes présentes par rapport au petit déjeuner du 13 octobre 2018
- Certains ont peut être oublié la rencontre
- Le fait que cette réunion soit déconcentrée à la Chevallerai était peut être un handicap
- Les activités de ce 1^{er} décembre sont nombreuses sur le territoire et au-delà
- Un réel manque d'engagement sur ce travail collectif (malgré des relances ici et là, est-ce un réel besoin ?)

2. DES INITIATIVES EXISTENT POURTANT

- Des rencontres informelles entre associations existent
- Des coopérations entre certaines associations existent
- Des initiatives sur un territoire communal apparaissent qu'elles émanent d'élus communaux ou de certaines associations au sein d'une même commune

3. QUELLES ORIENTATIONS PRENDRE ?

- Le CSCTempo est facilitateur mais ne fera pas à la place des responsables associatifs
- Les associations peuvent difficilement être à la fois des « entreprises » économiques et des groupements créateurs de lien social
- Comment tenir compte de l'expression des associations et bénévoles présents le 13 octobre ?

- Faut-il réellement laisser tomber cette sollicitation horizontale ?
- **Le bénévolat** comme caractéristique commune à toutes les associations est-il suffisamment mobilisateur ?
- Quelle place pour le CSCTempo dans sa mission d'appui à la vie associative ?
- Quelle place et quelles orientations pour la commission vie associative du CSCTempo ?
- Le travail engagé depuis bientôt un an autour de ce collectif et les sollicitations de quelques uns doivent ils être abandonnés et laissés sans suite ?

4. UNE RÉALITÉ INTERCOMMUNALE EXISTE T ELLE ?

- Maintenir des petits déjeuners associatifs intercommunaux est-il justifié ?
- Orienter les petits déjeuners sur les seules associations d'une commune ne serait-il pas une piste à creuser ?
- Les élus locaux concernés sont-ils des facilitateurs de l'intercommunalité associative ou au contraire des promoteurs d'une concurrence entre « leurs » associations respectives?

5. ORIENTATIONS

- Partant du fait que la dernière rencontre était assez positive, un abandon pur et simple de ce collectif apparaît dommageable
- Remobiliser une dernière fois par courriel les personnes présentes le 13 octobre est proposé afin de prendre en compte d'éventuelles impossibilités ce 1^{er} décembre.
- Le CSCtempo ne peut engager un nouveau petit déjeuner sous cette forme et cet ordre du jour.

Il est donc décidé la chose suivante :

*Les personnes présentes au petit déjeuner du 13 octobre seront de nouveau invitées pour une ultime tentative. Mais cette fois il s'agira d'inviter ces personnes à la réunion de la commission vie associative du CSCTempo (**Samedi 02 février 2019 à 9h30 au siège du CSCTempo**) pour créer ou non ce collectif. Réponse attendue avec une date buttoir : **Le 21 janvier 2019***

Dans l'hypothèse d'un échec de cette invitation, le projet de collectif associatif intercommunal sera abandonné.

6. LE CALENDRIER

- Réunion de la commission Vie associative : **Samedi 02 février 2019 9h30 au siège du CSCTempo**
- Prochains petits déjeuners dont la formule reste à redéfinir :

Dates	LIEU
01/12/2018	La Chevallerai
09/03/2019	Blain
15/06/2019	A définir
12/10/2019	A définir
07/12/2019	A définir

7. ACTUALITES

- Projection d'une séance au cinéma dans le cadre de ciné-ma différence (8 décembre 2018 à 15h au cinéma saint Laurent) prix 4 euros
- Mise en place avec l'Amicale Laïque de la Chevallerai d'une structure autour de la vente de denrées alimentaires en promouvant les circuits courts et des produits sains. Pour les personnes intéressées prendre contact avec l'Amicale Laïque de la Chevallerai.

- Feuille de route sur la vie associative du gouvernement suite à la conférence de presse du 29 novembre 2018. Pour en savoir plus, cliquez sur le lien.

<https://www.associations.gouv.fr/29-novembre-2018-gabriel-attal-presente-la-feuille-de-route-vie-associative-du-gouvernement.html>

Ce compte rendu sera déposé sur le site internet du CSCTempo.

Bonnes fêtes de fin d'année.

il est rappelé que la commission vie associative du csctempo est ouverte.

prendre contact avec Guillaume Even (coordonnées ci-dessous).

Coordonnées

CSCTempo : 7, rue du 11 Novembre 441 30 BLAIN / **Tel** : 02.40.87.12.58 / accueil@csctempo.fr,

Guillaume Even, salarié, en charge de la vie associative : guillaume@csctempo.fr

Le site internet du centre socioculturel : www.csctempo.fr
